

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 1062, CHEMIN DE LA BAIE-VERTE
(LOT 4 381 157 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2024-087 concernant la propriété située au 1062 du chemin de la Baie-Verte, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 12 février 2024, a adopté le premier projet de résolution N° 2024-087 concernant la propriété située au 1062 du chemin de la Baie-Verte, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder, dans la zone « 7145 », l'autorisation d'exercer un usage de camp de jour pour personnes à besoins particuliers, incluant des chambres à coucher pour la clientèle afin d'offrir un service de répit ou dépannage pour l'immeuble situé au 1062 du chemin de la Baie-Verte (lot 4 381 157 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 25 mars 2024, à compter de 19 h 50**, à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour de février 2024
et publié le 21 février 2024



Angèle Tousignant, greffière